



La Banque européenne d'investissement dans la **région du Danube**

La région du Danube compte plus de 115 millions d'habitants. Neuf États membres de l'Union européenne¹ et cinq pays non membres de l'UE² se partagent le bassin du Danube. La partie de la région située dans l'Union européenne représente un cinquième du territoire de l'UE et l'économie, la compétitivité et le bien-être de la population de cette région sont étroitement liés à la situation qui prévaut dans l'ensemble de l'Union. Pour ces raisons, l'Union européenne a élaboré une stratégie macroéconomique visant à renforcer la coopération transfrontalière dans la région du Danube. La BEI soutient pleinement cette stratégie.



¹ L'Allemagne, l'Autriche, la Bulgarie, la Croatie, la Hongrie, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie.

² La Bosnie-Herzégovine, la Moldavie, le Monténégro, la Serbie et l'Ukraine.



- Favoriser la prospérité dans la région du Danube : cela consiste, d'une part, à soutenir la réalisation de la stratégie Europe 2020 en développant la société de la connaissance par la recherche, l'éducation et les technologies de l'information, d'autre part à favoriser la compétitivité des entreprises, notamment en créant des pôles de compétitivité et des réseaux, et enfin à investir dans les ressources humaines et les compétences.
- Renforcer la région du Danube : il s'agit de renforcer les capacités institutionnelles et la coopération et de travailler ensemble à la promotion de l'État de droit, de la transparence et de la démocratie ainsi que de l'économie de marché et de la stabilité politique.

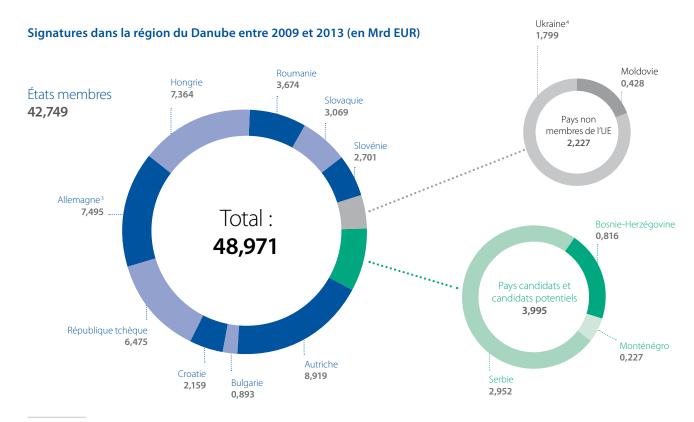
La BEI est l'institution financière multilatérale la plus active dans la région du Danube.

Entre 2009 et 2013, elle a prêté près de 49 milliards d'EUR dans l'ensemble des 14 pays de la région.

Par le biais de prêts, la Banque contribue au financement d'investissements dans des réseaux d'eau et des stations d'épuration, des installations de traitement de déchets solides et des projets de transport hautement prioritaires, ainsi que dans de grands projets liés à l'énergie qui contribuent à la sécurité de l'approvisionnement énergétique et à la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

Les prêts de la BEI ont servi à financer des ponts, des tunnels, des installations portuaires et des liaisons ferroviaires. D'importants projets de recherche-développement et innovation (RDI) réalisés dans la région du Danube ont également reçu l'appui de la Banque. En outre, des petites et moyennes entreprises (PME) ont bénéficié du soutien financier de la BEI par le biais de lignes de crédit accordées à des intermédiaires locaux qui rétrocèdent les fonds pour répondre à des besoins de taille limitée en matière de capital-investissement et de fonds de roulement.

Le Fonds européen d'investissement (FEI), l'institution du groupe BEI chargée des financements à risque, soutient le développement des petites entreprises de la région du Danube via des instruments de fonds propres, des garanties spécifiques pour les PME et des dispositifs d'ingénierie financière.



³ Länder allemands situés dans la région du Danube : Bade-Wurtemberg et Bavière. Dans ces régions, le chiffre comprend des interventions au titre de lignes de crédit.

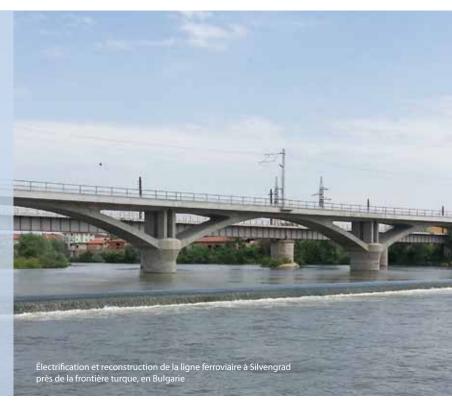
⁴ Les volumes de prêt pour l'Ukraine englobent toutes les opérations de prêt dans le pays, bien que seule la partie méridionale du pays soit considérée comme située dans la région du Danube telle que définie dans la Stratégie de l'UE pour la région du Danube.



Produits et instruments de la BEI

La BEI offre tout un éventail de produits financiers, les plus fréquemment utilisés étant les prêts à l'investissement, les prêts-cadres et les lignes de crédit.

- Les **prêts à l'investissement** servent à financer des projets individuels dont le coût est d'ordinaire supérieur à 25 millions d'EUR.
- Les **prêts-cadres** sont des prêts accordés à un seul emprunteur et qui servent à financer un programme ou une série de projets d'investissement dans un seul ou plusieurs secteurs.
- Les **lignes de crédit** sont mises à la disposition de banques et d'institutions financières pour les aider à financer des petites et moyennes entreprises ou de petits projets d'infrastructure.



La BEI, le partenaire privilégié de la région du Danube

La stratégie de l'UE pour la région du Danube coordonne les actions menées par les États membres de l'UE, la Commission européenne, les organisations couvrant le bassin du Danube (comme la Commission internationale pour la protection du Danube), les institutions financières et les organisations non gouvernementales afin de promouvoir un développement plus équilibré de la région. La mise en œuvre de cette stratégie est financée, pour l'essentiel, par des fonds de l'UE destinés à cette région, les États membres et des prêts accordés par la BEI et d'autres institutions financières multilatérales.

La BEI collabore également avec la BERD, le groupe de la Banque mondiale, la Banque de développement du Conseil de l'Europe et la Banque de commerce et de développement de la mer Noire pour financer des projets réalisés dans la région du Danube, dans les secteurs de l'énergie, des transports, des télécommunications et des infrastructures environnementales. La plate-forme DABLAS (Danube et mer Noire) axe sa stratégie sur l'utilisation des fonds disponibles et sur l'action coordonnée de toutes les institutions financières œuvrant dans la région.



Améliorer l'environnement à Sofia, en Bulgarie

En 2013, la Banque a mis 18 millions d'EUR à disposition pour le financement d'un système intégré pour le traitement des ordures ménagères dans l'agglomération de Sofia.

Les installations comprennent une décharge contrôlée, une unité de traitement mécanique et biologique, une unité de compostage des déchets biologiques et une unité de compostage des déchets verts, en vue de l'amélioration des pratiques d'élimination des ordures ménagères à Sofia. Avec ce prêt, le montant total du financement de la BEI pour ce projet a atteint 33 millions d'EUR.

Soutien à l'innovation en Hongrie

En 2013, la BEI a prêté 50 millions d'EUR pour l'amélioration de l'efficacité et de la qualité de l'administration publique en Hongrie. Le projet financé vise la modernisation des opérations, procédures et processus relatifs au déploiement de services publics électroniques reposant sur le perfectionnement du personnel et l'utilisation des technologies avancées de l'information et de la communication. Les services d'administration en ligne permettront d'accélérer la modernisation et de générer des gains d'efficacité dans l'administration publique. L'utilisation des services publics pourra ainsi être renforcée et facilitée, et le marché du travail hongrois bénéficiera également de retombées positives.

La BEI a accordé un autre prêt de 100 millions d'EUR à l'appui du centre hongrois de prêt aux étudiants, Diákhitel Központ. Les fonds sont rétrocédés à des étudiants poursuivant leur cursus dans des établissements d'enseignement supérieur en Hongrie. Ce financement rend l'enseignement supérieur accessible à un groupe plus large d'étudiants et aidera à accroître la proportion de la population hongroise diplômée de l'enseignement supérieur.

Dans la région du Danube, la Bulgarie, la Hongrie, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie relèvent de l'objectif de convergence⁵ et, à ce titre, elles peuvent bénéficier d'aides non remboursables du Fonds de cohésion et des Fonds structurels de l'UE. Sur la période 2007-2013, ce sont plus de 100 milliards d'EUR qui ont été mis à disposition sous forme d'aides non remboursables pour les programmes d'investissement. Toutefois, les fonds de l'UE ne sont accordés qu'après que les collectivités locales ont engagé leurs propres ressources. En période d'austérité, certains États membres ont éprouvé des difficultés,

mettant en péril la réalisation d'investissements susceptibles d'accroître leur potentiel national de croissance. Dans la plupart des États membres admissibles de la région du Danube, les prêts-programmes structurels de la BEI servent à financer une partie de la contribution budgétaire nationale aux investissements dans une grande variété de projets prioritaires.

À la fin de 2013, des prêts BEI d'un montant total de plus de 7 milliards d'EUR avaient permis de générer 80 milliards d'EUR d'investissement.

⁵ Les régions relevant de l'objectif de convergence sont les régions dont le produit intérieur brut (PIB) par habitant est inférieur à 75 % du PIB moyen de l'UE à 25 (décision de la Commission C(2006) 3475 du 4 août 2006 et décision de la Commission C(2007) 1283 du 26 mars 2007 modifiant la décision 2006/595/CE en ce qui concerne la Bulgarie et la Roumanie).

Soutenir l'efficacité énergétique en Autriche

En 2013, la BEI a prêté 120 millions d'EUR à l'entreprise de la ville de Vienne Stadt Wien - Wiener Wohnen pour améliorer l'efficacité thermique du parc locatif social. Les fonds mis à disposition permettront de moderniser et de rénover le parc pour réduire considérablement la consommation d'énergie dans les appartements en location.



Améliorer la qualité de vie en Moldavie

Un prêt BEI de 10,3 millions d'EUR aide actuellement la Ville de Chisinau, la capitale de la Moldavie, à moderniser les infrastructures urbaines. Six grands axes sont en cours de modernisation; on y installe un nouvel éclairage public, des signaux lumineux, des aires de stationnement et des équipements de drainage. Le projet est cofinancé avec la BERD et des fonds octroyés au titre de l'assistance technique. Ce projet, qui soutient la stratégie de l'UE pour la région du Danube, succède à la mise en œuvre réussie du projet de modernisation des trolleybus de la ville, également financé par la BEI et la BERD.



Optimiser les infrastructures ferroviaires en République tchèque

La BEI a prêté 78,9 millions d'EUR à l'appui de l'optimisation et de la modernisation d'un tronçon à double voie d'une longueur totale de 45,3 km, situé sur le corridor ferroviaire III, à l'ouest de Prague, entre Beroun et Rokycany.

De meilleures écoles pour la Serbie Un prêt de 50 millions d'EUR accordé par la BEI à l'appui du programme de modernisation des établissements scolaires de Serbie contribue à la mise à niveau des équipements et à l'adaptation des infrastructures éducatives

scolaires de Serbie contribue à la mise à niveau des équipements et à l'adaptation des infrastructures éducatives du pays en fonction des exigences futures. Il permet aussi d'apporter une assistance stratégique pour le développement du système éducatif serbe. Par manque de locaux d'enseignement, de nombreuses écoles serbes doivent, dans la même journée, organiser deux, voire trois groupes de classes successifs pour accueillir tous les élèves. Cela représente une source de tension, tant pour les enseignants que pour les enfants. Pour répondre aux besoins les plus urgents, les investissements de la BEI visent la modernisation de dix écoles primaires et de deux écoles secondaires, ce qui leur permettra d'abandonner le système des trois groupes de classes successifs.

Des initiatives à valeur ajoutée

Des initiatives spéciales que la BEI a contribué à élaborer revêtent une importance particulière pour la région du Danube : JASPERS (Joint Assistance to Support Projects in European Regions - Assistance conjointe à la préparation de projets dans les régions européennes), JESSICA (Joint European Support for Sustainable Investment in City Areas - Appui communautaire conjoint aux investissements durables en zone urbaine), JEREMIE (Joint European Resources for Small and Medium-sized Enterprises – Ressources européennes conjointes pour les PME et les microentreprises) et l'EPEC (European PPP Expertise Centre - Centre européen d'expertise en matière de PPP).

JASPERS est un partenariat entre la BEI, la Commission européenne, la BERD et le groupe bancaire KfW. Il soutient la mise en place de la politique de cohésion au cours de la période de programmation 2007-2013 en aidant les douze États ayant rejoint l'UE entre 2004 et 2007 6 à élaborer des projets susceptibles de bénéficier d'une aide non remboursable du Fonds de cohésion et des Fonds structurels. JASPERS est également intervenu en Croatie pour contribuer à la constitution d'une réserve de projets dans la perspective de l'adhésion de ce pays à l'UE. Pour de plus amples informations, prière de consulter le site web www.bei.org/jaspers.

JESSICA est une initiative conjointe de la BEI, de la Commission européenne et de la Banque de développement du Conseil de l'Europe qui a pour but de contribuer à des projets d'aménagement urbain par l'utilisation des Fonds structurels 2007-2013 sous forme de prêts, de garanties ou de fonds propres plutôt qu'en recourant à des aides non remboursables. Pour de plus amples informations, prière de consulter le site web www.bei.org/jessica.

JEREMIE est un partenariat entre le FEI et la Commission européenne. Il offre aux États membres de l'UE, représentés par leurs autorités de gestion nationales ou régionales, la possibilité d'utiliser une partie de leurs ressources versées par les Fonds structurels de l'Union européenne pour financer des microentreprises et des PME au moyen de prises de participation, de prêts ou de garanties. Pour de plus amples informations, prière de consulter le site web www. bei.org/jeremie.

L'EPEC est une initiative de la BEI et de la Commission européenne. Son objectif est de renforcer la capacité organisationnelle du secteur public à s'engager dans des opérations de partenariat public-privé (PPP). Pour de plus amples informations, prière de consulter le site web www.bei.org/epec.

⁶ Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie.







La BEI dans la région du Danube



Contacts

Pour tout renseignement d'ordre général :

Bureau d'information

Département Responsabilité d'entreprise et communication

√ +352 4379-22000

+352 4379-62000

info@bei.org

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer L-2950 Luxembourg

♦ +352 4379-1

🕸 +352 437704

www.bei.org